



# *Palluau-sur-Indre*



*Janvier 2022*



## LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 est enfin derrière nous.

Malgré la pandémie et les difficultés qu'elle a engendrée, le Conseil Municipal a continué à assurer les fonctions qui lui sont imparties.

Nous avons réussi à mener à bout des travaux importants : Service des Eaux, Voirie, Eclairage public, Cimetière, Champ de Foire, Eglise, ...

Nous continuons à réfléchir à d'autres projets : Assainissement, Eclairage public, Enfouissement des réseaux, Cimetière, ...

La fibre va enfin être déployée sur notre territoire et nous pourrons individuellement nous raccorder, via les fournisseurs d'accès, dans le courant du 2ème semestre 2022 et pouvoir travailler à domicile.

N'ayant pu organiser à la fois les vœux du maire et l'accueil des nouveaux arrivants, ce bulletin est un résumé de la vie active de Palluau en attendant de pouvoir nous retrouver tous.

Je vous invite à vous déplacer au Centre Socio Culturel pour les élections présidentielles en avril et les élections législatives en juin.

Je ne peux avoir qu'un seul souhait, un seul désir, celui de nous retrouver, de chanter, de festoyer, de danser, de parler sans qu'aucune barrière ne nous en empêche.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année, une bonne santé, que tous vos projets se réalisent et tous vos rêves se concrétisent.



# TRAVAUX

## Service des Eaux

- nettoyage des bâches par SOA : 3.540 € HT.
- télégestion : télérélevé journalière pour le Château d'eau des Landes, la station des Augères et les compteurs de sectorisation

Coût	Subvention	Reste à charge
27.981	19.586	8.395

- Recherche de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) dans les canalisations

Coût	Subvention	Reste à charge
3.000	1.200	1.800

## Voirie

- Voie intercommunale : route de La Malleraye à La Vernelle pour 16.414 €.

## Eclairage public rue de La Gare et rue des Varennes

- Remplacement par des lampes LED basse consommation.

Coût	Subvention	Reste à charge
16.095	6.438	9.657

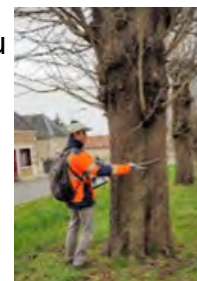
## Bâ-

## timent des Maîtres

- Pose d'un grillage sous la toiture devant et derrière afin d'éviter que l'acidité des fientes de pigeons attaquent les pierres de l'édifice et le sol : 3.798 € HT

## Champ de Foire

- Abattage de 5 arbres (marronniers et tilleuls) jugés dangereux suite au diagnostic sanitaire : 1.910 €.
- Plantation de massifs.



## Cimetière

- Reprise des concessions en état d'abandon.

## Champ du Filoir - Verger conservatoire

- Plantation d'arbres fruitiers : poiriers, groseillers, mûriers, ...



## Ecole

- Installation de détecteurs de CO2 dans les classes.

## Galerie d'artistes

- Créée dans les maisons communales des 14 et 16,  rue Haute.

Coût	Subventions	Reste à charge
70.781	28.312	41.869

## Di-

## vers

• Installation d'une bâche de récupération des eaux de pluie.

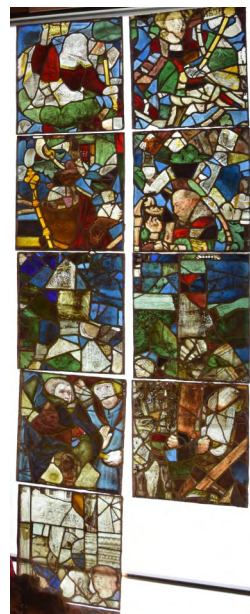
Coût	Subventions	Reste à charge
12.488	9.990	2.498



## Eglise

- Restauration des parements et vitraux du chœur.

Coût	Subventions Mécénat	Reste à charge
181.481	163.634	17.847



En accord avec Madame Huguette DAVAILLON et le Père Emmanuel SOULY, curé de la paroisse, **un arrêté municipal de fermeture temporaire de l'Eglise** pour travaux de réfection a été pris : **seules les cérémonies d'obsèques pourront y être célébrées.**

Il ne s'agit en aucune manière d'un arrêté de fermeture définitive : la seule préoccupation est la sécurité des paroissiens d'une part et la volonté de sauvegarder un élément important du patrimoine de la Commune.

## SOUSCRIPTION OUVERTE - Merci aux donateurs

FONDATION  
DU  
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**l'église Saint Sulpice**

de Palluau-sur-Indre



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Directement déductible  
du montant de votre impôt  
à hauteur de 60%**

## CONTACTS

FONDATION  
DU  
PATRIMOINE

**FONDATION DU PATRIMOINE**

Délégation Centre Ouest  
61, rue du Mûrier  
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE  
02.47.05.28.67  
[maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org](mailto:maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur 





**COMMUNE DE PALLUAU-SUR-INDRE**

rue du Verdun  
36500 PALLUAU-SUR-INDRE  
02.54.38.45.55  
[mairie.palluau-indre@orange.fr](mailto:mairie.palluau-indre@orange.fr)  
[www.palluausurindre.fr](http://www.palluausurindre.fr)

# PROJETS

## Service Assainissement

- Diagnostic du système d'assainissement collectif et élaboration d'un Schéma Directeur Assainissement pour bilan et travaux à venir.

Coût	Subvention	Reste à charge
27.030	21.624	5.406



## Eclairage public

- Rue du Ha-Ha, rue des Remparts et rue de La Poste.

Coût	Subvention	Reste à charge
20.976	7.296	13.680



## Enfouissement du réseau Basse Tension

- Rue du Ha-Ha, rue des Remparts et rue de La Poste.

Coût	Subvention	Reste à charge
106.000	67.840	38.160



## Champ de Foire

- Installation de WC publics autonettoyants.

Coût	Subvention	Reste à charge
36.529	11.962	24.567

- Implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (vélos et autos).

Coût	Subvention	Reste à charge
11.500	2.875	8.625

- Replantation de 5 marronniers.



## Eglise

- 2ème tranche de travaux : pierres de taille et protection des vitraux.

Coût	Subvention	Reste à charge
76.144	60.915	15.229



## Cimetière

- Construction d'un ossuaire (devis en attente).
- Réfection et automatisation des 2 portes (devis en attente).
- Numérotation des allées et concessions pour un meilleur repérage : 8.140 € HT.
- Agrandissement de l'espace cinéraire : cases au comlumbarium et cavernes (devis en attente).

## Champ du Filoir - Verger conservatoire

- Continuation de plantation d'arbres fruitiers.



## Voirie

- Réfection de la Rue Basse (par le Département).

## Sécurité

- Installation de 2 plateaux de ralentissement encadrant l'école :
  - 1 devant l'école
  - 1 au carrefour du Monument aux Morts.

## Marché dominical

- Réflexion sur le paiement des droits de place.



## Numérotation des rues et lieux dits

- Nécessité de numéroter toutes les habitations, même dans les lieux dits qui ne possèdent qu'une seule habitation, pour le passage de la fibre optique, sinon les frais seront à la charge du particulier ou de l'entreprise. Cela facilitera aussi le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail des préposés de La Poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS. Dès réception de l'accord du service du cadastre, des numéros seront distribués ainsi qu'un mode d'emploi pour prévenir les administrations (impôts,...).

## City Park

- Installation d'un terrain multisport (devis en attente).



## Nouveaux arrivants

- Organisation d'un pot de rencontre : annulation en 2021 pour cause de crise sanitaire.

## Véhicule

- Remplacement d'1 ou 2 véhicules pour remplacer le vieux Kangoo et la voiture électrique.

## Fibre optique

- Disponible au raccordement individuel au 2ème semestre 2022.






## Agence Postale Communale

Suite à la mutation de l'agent en place et à l'impossibilité d'accueillir les personnes à mobilité réduite, le bureau est transféré dans **les locaux de la mairie**.

Il s'agit toujours d'une Agence Postale Communale avec une amplitude d'ouverture plus grande, calquée sur les horaires de la mairie.

CE QUI PEUT ETRE FAIT	CE QUI NE PEUT PAS ETRE FAIT
Affranchissement des lettres et colis	Consultation des soldes bancaires
Dépôt des lettres et colis	Virement bancaire
Retrait des lettres et colis	Virement entre comptes
Retrait d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants	Mandat Western Union
Versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants	
Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne	
Consultation sur tablette des services en ligne de La Poste, des services publics	

## Horaires

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h**

**Lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h**

Durant les **vacances scolaires**, ouvert tous les matins  
du **lundi au vendredi de 9h à 12h**

## Petites Cités de Caractère

Le 17 décembre dernier, la commission a déclaré la Commune en « sursis » avec une réponse définitive au printemps.



## Mission Bern

Un nouveau dossier sera déposé en 2022 pour financer la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux à l'église.



## Fleurissement

La Commune n'a pas été retenue pour la 1ère fleur cette année, mais va poursuivre ses efforts en ce sens.

N'hésitez pas à contribuer au fleurissement de notre beau village.



## Centre Socio Culturel

La proposition de l'architecte doit être revue dans son ensemble surtout la partie chauffage qui ne rentre pas dans le cadre de subvention.





# LISTE DES HEBERGEMENTS

## GITES

- **Monsieur & Madame BLANCHETON Alain** 02.54.38.49.65 06.23.02.66.50

1, route du Tranger - La Motte

4 épis 10 personnes 4 chambres

- **Monsieur & Madame BLANCHETON Alain** 02.54.38.49.65 06.23.02.66.50

La Vix

3 épis 9 personnes 4 chambres

- **Madame CABROL Anne-Sophie** 06.29.66.11.44

La Malleraye

3 épis 8 à 9 personnes

- **Monsieur FERRAND Michel** 06.83.99.93.14

2, La Malleraye

4 étoiles 6 personnes clé vacances

- **Monsieur WEAVER Simon** 02.54.38.52.64

La Basse Forêt

3 épis 7 personnes 3 chambres

## MAISONS INDEPENDANTES (PARTICULIERS)

- **Monsieur & Madame COAZY Christian** 02.54.38.43.36

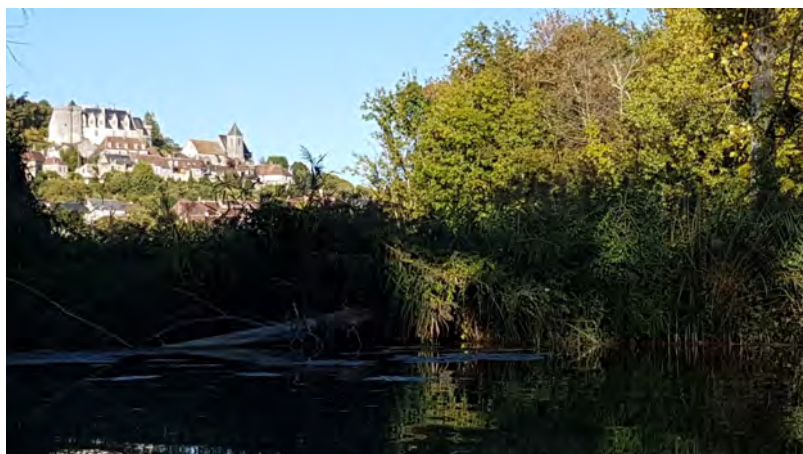
10, rue du 8 mai

5 personnes 3 chambres

- **Madame PERREAU-SIGOGNE Catherine** 02.54.38.44.80

40, rue Haute

2 personnes



## ETAT CIVIL



*Bienvenue à*



- Lya **Bernard**, le 08 mars
- Raphaël **Egrot**, le 15 avril
- Marguerite **Teillet**, le 17 juillet
- Tao **Baron Faure**, le 21 septembre
- Emmy **Clochard**, le 18 décembre

La Commune de Palluau-sur-Indre a octroyé une prime de 50 € à chacune de ces familles.

*Félicitations à*

**Amélie Turpin & Mathieu Beaumesnil**  
le 15 mai



## *En mémoire*

- **André Jousse**, le 06 février
- **Ilse Scheuplein**, le 03 avril
- **Rolland Renault**, le 14 avril
- **François Pain**, le 27 avril
- **Georges Marchais**, le 10 mai
- **Michel Bienvenu**, le 21 mai
- **Michel Mercier**, le 18 juin
- **Alain Perraguin**, le 26 juin
- **Joël Jego**, le 06 octobre
- **Joël Depont**, le 07 octobre
- **Robert Pinault**, le 25 décembre



# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## Carte Nationale d'Identité :

Mairie de Châtillon : **02.54.38.75.44**

Maire de Buzançais : **02.54.84.19.33** sur RDV du mardi après-midi au vendredi matin

Toute autre mairie équipée d'une borne.

Prédemande sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Se munir de :

- 2 photos d'identité récentes (moins de 6 mois) et conformes aux normes;
- Copie intégrale de l'acte de naissance (si carte périmée depuis plus de 2 ans ou pour une 1<sup>ère</sup> demande) à demander à la mairie de naissance;
- Justificatif de domicile : facture datée de moins de 3 mois;
- Pour les mineurs, pièce d'identité et justificatif de l'autorité parentale et si besoin, attestation sur l'honneur;

Obligation de se présenter personnellement pour apposer l'empreinte et les signatures.

GRATUIT, sauf en cas de perte ou vol : 25 € en timbre fiscal.



## LA CARTE D'IDENTITÉ

### MODE D'EMPLOI



Je me connecte sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte



Je remplis le formulaire en ligne



Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie



Je rassemble les pièces de mon dossier

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Du nouveau pour mes démarches !

#Modernisation



Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif



Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales



Lorsque ma carte est disponible, je reçois un SMS



Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITE  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE  
**MES DEMARCHES**  
à portée de clic!



## Passeport biométrique :

Mairie de Châtillon : **02.54.38.75.44**

Maire de Buzançais : **02.54.84.19.33** sur RDV du mardi après-midi au vendredi matin

Toute autre mairie équipée d'une borne.

Se munir de :

- 2 photos d'identité;
- Copie intégrale de l'acte de naissance si carte d'identité ou passeport périmé depuis plus de 2 ans;
- Justificatif de domicile : facture datée de moins de 3 mois;
- Pour les mineurs, pièce d'identité et justificatif de l'autorité parentale et si besoin attestation sur l'honneur;
- Livret de famille et autorisation parentale.

Obligation de se présenter personnellement pour apposer l'empreinte et les signatures.

Coût : - pour les + de 18 ans : 86 €

- pour les mineurs de 15 à 18 ans : 42 €

- pour les – de 15 ans : 17 €



## PASSEPORT PÉRIMÉ

# Comment le renouveler ?

### 1 Pré-demande en ligne (facultatif)

Le demandeur devra tout de même se déplacer en mairie afin de déposer les pièces justificatives et faire enregistrer ses empreintes

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

### 2 Se rendre dans une mairie

équipée d'une station de prise d'empreintes



### 3 Se munir des documents suivants

- L'original et la copie du passeport
- Un justificatif de domicile
- Une photo d'identité



### 4 Récupérer son nouveau passeport

Le nouveau passeport est à récupérer à l'endroit où vous avez déposé le dossier.

Vous pouvez suivre la fabrication de votre passeport en ligne et serez avertis quand il sera disponible

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(rubrique «Services associés»)

#### • Si pré-demande en ligne :

→ numéro et code de la pré-demande

#### • Sinon il vous faudra remplir à la mairie :

cerfa 12100

cerfa 12101



# LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



**N'envoyez plus vos demandes en préfecture**

- ▶ Vous vendez ou achetez un véhicule d'occasion ?
- ▶ Vous avez besoin d'un duplicata ou de modifier les informations personnelles qui figurent sur votre carte grise ?

**Ces démarches et toutes les autres relatives au certificat d'immatriculation de votre véhicule doivent être réalisées sur internet.**

**Plus de déplacement en préfecture ou en sous-préfecture, vous faites votre démarche depuis chez vous !**

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



## Duplicata du Permis de Conduire :

Démarches en ligne : <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

*Se munir de :*

- 2 photos d'identité;
- Justificatif de domicile : facture datée de moins de 3 mois;
- Justificatif d'identité.

Gratuit, sauf en cas de perte ou vol : 25 € en timbre fiscal.



## Urbanisme

Avant d'entreprendre tous travaux (garage, abris de jardin, ouverture ou modification d'une porte, d'un vélux ou d'une fenêtre, installation d'un auvent ou d'une véranda, pose de clôture, ...), il est nécessaire de remplir les imprimés d'urbanisme adéquats.

Pour cela, venez en mairie retirer ces formulaires et recueillir les informations utiles.

Nous vous conseillons de ne pas acheter vos matériaux avant d'obtenir l'arrêté d'autorisation.

### **Pacs :**

Dossier à déposer en mairie ou bien à envoyer par courrier au service de l'état civil de la mairie du lieu de résidence principale. Un RDV sera convenu pour la signature de la convention PACS **uniquement** lorsque le dossier sera complet.

Se munir de :

- Convention PACS (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726-01) ;
- Déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725\*01) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, ...) délivrée par une administration publique (original à présenter + 1 copie).

### **Extrait d'acte de naissance, mariage, décès :**

Mairie du lieu de l'évènement.

Gratuit.

### **Certificat d'hérédité :**

Notaire ou Tribunal de Grande Instance.

Gratuit au Tribunal.

### **Recensement citoyen - participation à la journée défense**

Obligatoire pour tous les jeunes (garçons ou filles) de nationalité française, **dès l'âge de 16 ans** et ce, dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire.

Cette démarche permet de se présenter à tout examen public ou concours tels que Bac, permis de conduire, ... et prépare à l'inscription sur les listes électorales.





# France services Châtillonnais-en-Berry

8, Place John Stewart de Buchan (place du Marché) 36 700 Châtillon-sur-Indre  
**02.54.38.92.13** [chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr](mailto:chatillonnais-en-berry@france-services.gouv.fr)

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	



**France  
services**

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?**

<b>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</b> 		<b>SANTÉ</b> 
	<b>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</b> 	
<b>JUSTICE</b> 	<b>BUDGET</b> 	<b>LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER</b> 

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Agence nationale des titres sécurisés





# INFORMATIONS

## - Permanences assistantes sociales

Madame Isabelle SAUVONNET reçoit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois à la mairie. Exclusivement sur rendez-vous au : **02.54.84.05.24**

Madame Célia GAULTIER reçoit le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à la mairie de 10h à 11h30.

## - M.S.A BERRY-TOURAIN

MSA Berry-Touraine

19, avenue de Vendôme CS 72301 41 023 BLOIS Cédex

**02.54.44.87.87** mail : [www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr)

Points d'accueil pour bénéficier d'un conseil personnalisé :

**Châteauroux** : 35, rue de Mousseau

Mardi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

sur RDV, jeudi 9h à 12h30 - 13h à 17h

**Le Blanc** : 65, avenue Gambetta

Mercredi de 9h à 12h30

sur RDV, jeudi, vendredi 13h à 17h

## - CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie à Orléans)

Permanence à Buzançais le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

**02.54.84.05.24**

## - Conciliateur de justice

Permanence en mairie de Châtillon sur RDV au 06.61.74.18.32



## - Pôle Emploi

**09.72.72.39 49**

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

# SANTE

## Pharmacies

### Buzançais

- LAUBUS - TISSIER 17, rue Grande **02.54.02.14.62**

### Châtillon

- du Donjon 1, place de la Résistance **02.54.38.74.67**

- POITEVIN 61, rue Grande **02.54.38.71.83**

### Clion

- Vanessa MERKINE 4, rue du Mail **02.54.38.64.94**

### Saint-Genou

- GIROUARD-MAUBANT 17, rue de Touraine **02.54.38.41.42**

# REGLEMENTATION

## Désherbage

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits désherbants chimiques.

**Les usagers sont donc invités à désherber devant leur propriété.**

Cet objectif ne fait pas l'unanimité car nombre de citoyens ne supporte pas la vue d'un pissenlit ou d'une graminée poussant le long des trottoirs ou dans les allées du cimetière, préférant goudron, béton et béton désactivé.

**Ces herbes sont plus écologiques que les verres, les déjections canines et autres débris déversés un peu partout sur la commune.**



## Trottoirs

Tout riverain, commerçant, propriétaire ou locataire, **doit balayer le trottoir au droit de sa façade** y compris par temps de neige.

Par temps de gel, il est formellement interdit de laver les trottoirs ou d'y répandre de l'eau, de manière à assurer la sécurité des trottoirs et de leurs abords.

Il **assure également le désherbage du trottoir situé sur toute la longueur de la façade** de sa propriété.

Il est aussi **responsable du bon écoulement de ses eaux pluviales** et doit s'assurer que ses chéneaux soient correctement nettoyés pour en faciliter l'écoulement.



## Hygiène canine

Pour des raisons évidentes d'hygiène, et pour le confort de tous, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections émises par leur animal sur le domaine public.

A cet effet, la commune a installé des distributeurs de sachets dans 5 lieux de la commune : Champ de Foire, Place Frontenac, rue de La Poste, Camping, guinguette.



## Animaux errants

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils sont responsables du dommage que l'animal a causé.

De plus, tout animal trouvé errant qu'il soit identifié ou non peut être conduit en fourrière, les frais de garde étant à la charge du propriétaire.

## Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, ne peuvent être utilisés que :

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30;
- les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.



## Stationnement

Il est interdit de se garer :



- devant les bornes à incendie
- rue Basse, sur les bandes jaunes
- **devant l'école** : la Place du Champ de Foire est ouverte à cet effet

## Circulation

**Zone limitée à 30 km/h**  
Rue de Verdun sur toute sa longueur



**Pour protéger l'école et nos enfants**

**Zone de rencontre**  
rue Basse



**Voie où les piétons ont la priorité absolue** et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même s'il y a des trottoirs.

## Brûlages

Le brûlage à l'air libre des résidus de jardin ou de toute autre matière est strictement interdit. Ils doivent être **IMPERATIVEMENT déposés en déchetterie** ou entreposés aux fins de compost.



# SENIORS

## Maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

### PELLEVOISIN

- Accueil de Jour : structure de 6 places.
- Horaires : ouvert 5 jours/semaine de 10h à 16h30 du lundi au vendredi avec possibilité d'accueil en demi-journée avec repas.
- Tarifs : 34 € la journée, repas compris  
29 € la 1/2 journée avec repas
- Activités de stimulations corporelles et cognitives, sensorielles, ateliers d'interactions et d'habiletés sociales (cuisine, jardinage,...).
- Contacts : EHPAD Béthanie **02.54.39.01.07**  
bethanie3@wanadoo.fr    www.ehpad-bethanie.fr

..... [plateformederepit@cdgi36.fr](mailto:plateformederepit@cdgi36.fr) .....

EHPAD Béthanie	Espace La Madeleine	EHPAD La Cubissole
1A rue des Combattants en Afrique du Nord	1 chemin du lavoir	Rue Blaise Pascal
36180 PELLEVOISIN	36000 CHATEAUROUX	36300 LE BLANC

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**

**Un café, des proches** : des ateliers sont organisés en faveur des aidants à Pellevoisin les mardis de 15h à 17h avec des assistantes sociales, neuropsychologues diététiciennes, ergothérapeutes, médecins, ...

Renseignements et inscriptions : **06.74.26.11.36**    [plateformederepit@cdgi36.fr](mailto:plateformederepit@cdgi36.fr)

### CHATEAUROUX

- Accueil de Jour : structure de 10 places.
- Horaires : ouvert 5 jours/semaine de 10h à 16h30 du lundi au vendredi avec possibilité d'accueil en demi-journée.
- Tarifs : 35 € la journée, repas compris  
30 € la 1/2 journée avec repas
- Ateliers thérapeutiques, aide à la préparation du repas, dressage de la table, activités diverses).
- Contacts : Centre Départemental Gériatrique de l'Indre **06.42.55.60.11**  
accueildejour@cdgi36.fr  
www.cdgi36.fr



## Services à la personne

### - A.D.M.R.

Buzançais : **02.54.38.07.83**

Châteauroux : **02.54.07.78.89**

### - Familles Rurales

Saint-Genou : **02.54.08.71.71**

fd.indre@famillesrurales.org

### - Présence Verte

Châteauroux : **02.54.29.45.42**

## Portage de repas à domicile

La commune propose un service de portage de repas à domicile, le repas comprend :

- un potage,
- une entrée,
- un plat principal (viande ou poisson et légumes),
- un laitage,
- un dessert.

Un menu végétarien est servi 1 fois / semaine.

Une partie des produits utilisés est issue des circuits courts ou de l'agriculture biologique.

**Téléphoner à la mairie au 02.54.38.45.55.**

**6,40 €** pour les Palludéens **7,60 €** pour les habitants hors commune.

**ATELIERS  
NUTRITION  
SANTÉ SENIORS  
à ÉCUEILLÉ**

Achat de denrées    Lecture des étiquettes    Conservation    Apports nutritionnels

**9 séances de 2h**

Les lundis de 14h à 16h  
A partir du 11 octobre 2021

Renseignements et inscriptions:  
ASEPT Centre-Val de Loire : 02 47 31 61 92  
15 euros/cycle/participant

POUR BIEN VIE LLIR

Découvrez les actions de prévention santé de l'ASEPT Centre-Val de Loire

Association santé éducation et prévention sur les territoires Centre-Val de Loire



Avec le soutien de la  
Conférence des Financiers de  
l'Indre

## A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Indre, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance, vous propose une offre adaptée à vos besoins.

ActivZen pour vous sécuriser à domicile et ActivMobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre ActivZen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Indre vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce partout en France métro-

politaine, c'est possible avec notre offre ActivMobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte du téléphone mobile, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles via nos nombreux partenaires (OPHAC 36, SCALIS, Association Familles Rurales de l'Indre, 130 communes conventionnées, etc.).

### Présence Verte Indre c'est :

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 1 740 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

**Pour plus de renseignements, contactez-nous :**  
votre agence Présence Verte Indre à Châteauroux  
35, rue de Mousseaux – 36000 CHATEAUROUX  
02 54 29 45 42 – pv36@presenceverte.fr

[www.presenceverte.fr/agences/presence-verte-indre/](http://www.presenceverte.fr/agences/presence-verte-indre/)

### Solutions de téléassistance

N°1 en France



- ✓ Une assistance 24h/24 et 7 jours/7
- ✓ Une démarche simple pour des secours immédiats
- ✓ Un matériel performant installé par nos professionnels à votre domicile
- ✓ Des agences partout en France

Activ'mobil   
La liberté en toute sécurité

Présence Verte Indre  
35 rue de Mousseaux - 36000 CHATEAUROUX  
Tél : 02 54 29 45 42 - pv36@presenceverte.fr

 N°Cristal 09 69 39 38 38  
APPEL NON SURTAXÉ

[www.presenceverteindre.fr](http://www.presenceverteindre.fr)

 **Activ'zen**  
Libre de vivre chez soi en toute sécurité



## L'OPAH\*

du Pays de Valençay en Berry

*\*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*

**Depuis le 1er Octobre 2020, notre commune dispose de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat du Pays de Valençay en Berry.**

### Pour quels travaux ? Dans quel but ?

- Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation...
- Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap
- Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé
- Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers

### Pour qui ?

- Les propriétaires occupants de plus de 3 ans, sous conditions de ressources
- Les accédants à la propriété en centre bourg et centre ville, sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs

### Quel accompagnement ?

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé au plus près de votre projet :

- Une assistance qui vous permet de définir un projet en adéquation avec vos besoins et vos moyens financiers
- Un accompagnement dans le montage de vos dossiers administratifs

Vous avez un projet, ou vous avez besoin d'accompagnement, contacter le Pays de Valençay en Berry au 0254003218 ou par mail [opah@paysvalençayenberry.com](mailto:opah@paysvalençayenberry.com)



**Conseils neutres et gratuits sur le logement**

02 54 27 37 37 [www.adil36.org](http://www.adil36.org)

### Louer, acheter, construire, emprunter, faire des travaux



- Réglementation de la location
- Accession à la propriété
- Contrats et financements
- Fiscalité et investissement
- Travaux d'isolation et d'économies d'énergie
- Chauffage et eau chaude sanitaire
- Énergies renouvelables
- Aides locales et nationales
- Diagnostics obligatoires
- Règles de voisinage
- Prix et loyers
- Terrains à bâtir



036000207

PALLUAU SUR INDRE



# Quelle eau buvez-vous ?



## Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régie communale.

## Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de PALLUAU-SUR-INDRE.

## Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

## Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2020, 9 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 345 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

## Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires	
<b>Bactériologie</b>	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique	
Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
<b>Dureté</b>	-	35,2 °f	35,3 °f	Eau très calcaire
<b>Nitrates</b>	50 mg/l	47,8 mg/L	49,1 mg/L	Eau conforme en nitrates.
<b>Pesticide prédominant</b>	0,1 µg/l	0,045 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	0,045 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	Nombre de molécules recherchées : 276. Eau conforme en pesticides
<b>Fluor</b>	1,5 mg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau faiblement fluorée
<b>Fer</b>	200 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
<b>Arsenic</b>	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
<b>Sélénium</b>	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

## Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale de l'Indre  
Cité administrative - Bâtiment C  
Boulevard George Sand - CS 30587  
36019 CHATEAUX CEDEX  
Tél. :02 38 77 34 00 Fax :02 54 35 02 00  
[www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr](http://www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr)



# TARIFS



## Service des Eaux

- abonnement \* maison **78,60 € / an**  
\* jardin **58,00 € / an**
- prix du mètre cube \* de 0 à 100 m<sup>3</sup> **1,20 €**  
\* de 101 à 250 m<sup>3</sup> **1,15 €**  
\* de 251 à 500 m<sup>3</sup> **0,97 €**  
\* au-delà de 500 m<sup>3</sup> **0,72 €**
- construction ou modification d'un branchement d'eau  
\* prix forfaitaire jusqu'à 10 mètres linéaires **790,00 €**  
\* le mètre linéaire au-delà de 10 m linéaires **40,00 €**
- réparation de fuites d'eau sur branchement occasionnées par l'abonné  
\* prix forfaitaire (déplacement) **68,00 €**  
\* heure de main d'œuvre s'ajoutant au forfait **34,00 €**
- déplacement de compteur d'eau anti-gel  
\* prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations **126,00 €**  
\* le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires **40,00 €**
- déplacement d'un compteur d'eau avec pose d'un boîtier et d'un compteur anti-gel  
\* prix forfaitaire jusqu'à 5 mètres linéaires de canalisations **250,00 €**  
\* le mètre linéaire au-delà de 5 mètres linéaires **40,00 €**
- remplacement d'un boîtier anti-gel détérioré par l'abonné **170,00 €**
- remplacement d'un compteur d'eau détérioré par l'abonné **190,00 €**
- étalonnage d'un compteur d'eau sur banc agréé SIM **85,00 €**
- fermeture d'un branchement d'eau **42,50 €**
- réouverture d'un branchement d'eau **42,50 €**
- contrôle des installations en cas d'utilisation d'une ressource en eau privée **120,00 €**
- réouverture d'un branchement d'eau après résiliation **230,00 €**



**Fermeture** : Eau coupée à la bouche à clé, sans que le compteur soit touché.  
Facturé 42,50 € à la fermeture et 42,50 € à l'ouverture, abonnement dû.

**Résiliation** : compteur enlevé (maison sans eau).  
Plus d'abonnement. Réouverture facturée 230,00 €.

## **Attention**

**Les nouveaux habitants ainsi que les personnes quittant la Commune** sont priés de passer en mairie.

Tous les changements d'adresse doivent être **impérativement et rapidement** connus pour une gestion efficace.

En effet, **chaque abonné reste responsable de toutes ses obligations jusqu'à la relève du compteur par l'agent municipal** chargé du service.



Les Usagers ont l'**obligation de maintenir leurs compteurs propres et de les protéger l'hiver**, mais aussi de **les laisser accessibles** lors de la relève deux fois par an (la première : mai / juin et la deuxième octobre / novembre).

# TARIFS

## Service Assainissement

- taxe assainissement    **1,30 € le m<sup>3</sup>**
- abonnement    **45 €**
- surtaxe **1,50 € le m<sup>3</sup>**  
(pour les maisons non raccordées ou incorrectement raccordées au réseau d'eaux usées)
- branchement                    prix forfaitaire    **722 €**
- désobstruction d'un siphon    prix forfaitaire    **200 €**

## Photocopies et fax

La gratuité est maintenue pour les associations, celles-ci fournissant le papier.

Format	A4		A3	
	Recto	Recto verso	Recto	Recto verso
Noir	0,15 €	0,25 €	0,30 €	0,45 €
Couleur	0,65 €	1,00 €	1,00 €	1,50 €
Fax	0,15 €			



## Location du Centre Socio Culturel

Associations et particuliers	Palluau-sur-Indre	Hors Commune
<b>SALLE - CUISINES</b> (vaisselle ordinaire) 2 <sup>ème</sup> jour la veille	<b>250 €</b> <b>80 €</b> <b>40 €</b>	<b>500 €</b> <b>80 €</b> <b>40 €</b>
<b>LOTO / CONCOURS de BELOTE</b> <b>CUISINES</b> <b>CUISINES et FRITEUSE</b>	<b>100 €</b> <b>35 €</b> <b>45 €</b>	<b>250 €</b> <b>50 €</b> <b>60 €</b>
<b>VIN d'HONNEUR</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>100 €</b> <b>35 €</b>	<b>250 €</b> <b>50 €</b>
<b>THE DANSANT</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>200 €</b> <b>35 €</b>	<b>40 €</b> <b>50€</b>
<b>EXPOSITION COMMERCIALE</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>1.000 € la semaine</b> (du lundi au vendredi) <b>35 €</b>	<b>2.000 € la semaine</b> (du lundi au vendredi) <b>50 €</b>
<b>SALON</b> (vaisselle ordinaire) <b>CUISINES</b>	<b>200 €</b> <b>35 €</b>	<b>400 €</b> <b>50 €</b>
<b>CUISINES seules</b>	<b>75 €</b>	<b>75 €</b>
<b>VIDEO PROJECTEUR</b> caution	<b>50 €</b> <b>1.000 €</b>	<b>50 €</b> <b>1.000 €</b>
<b>LOCATION VAISSELLE DECOREE</b> <b>VAISSELLE MANQUANTE ou CASSEE</b> (lors de l'état des lieux de sortie)	<b>0,15 € l'unité</b> <b>2,00 €</b>	<b>0,15 € l'unité</b> <b>2,00 €</b>
<b>TABLES RONDES</b> (8 personnes)	<b>5 € la table</b>	<b>5 € la table</b>
<b>TABLE CASSEE</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>
<b>Remise en état des locaux</b> par le personnel communal	<b>50 € / heure</b>	<b>50 € / heure</b>
<b>CAUTION</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>
<b>CAUTION ménage</b>	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>

## Cimetière et columbarium

Concession	cinquantenaire	trentenaire	15 ans	perpétuelle
Emplacement simple (1,20x2,50) soit 3 m <sup>2</sup>	<b>414 €</b>	<b>321 €</b>	<b>231 €</b>	-----
Emplacement double (2x2,50) soit 5 m <sup>2</sup>	<b>690 €</b>	<b>535 €</b>	<b>385 €</b>	-----
Location du caveau provisoire	-----	-----	-----	<b>1 € / jour</b>
Dans le cadre de la régularisation des sépultures en terrain commun ou de la régularisation de la surface occupée	<b>138 € / m<sup>2</sup></b>	<b>107 € / m<sup>2</sup></b>	<b>77 € / m<sup>2</sup></b>	-----
Régularisation de la <b>surface complémentaire</b> occupée dans le cadre de la reprise des sépultures en terrain commun ( <b>seulement en cas d'existence d'1 acte de concession pour l'autre partie de la concession</b> )				<b>168 € / m<sup>2</sup></b>

<b>Case (dans le columbarium : collectif).</b> Hors sol. Peut contenir plusieurs urnes.		
Prix forfaitaire pour une urne	50 ans	<b>500 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	30 ans	<b>300 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	15 ans	<b>200 €</b>
Porte de fermeture des cases (par concession)		<b>80 €</b>
Droit d'occupation par urne cinéraire supplémentaire		<b>50 €</b>
<b>Cavurne (lieu de recueillement privé).</b> Dans le sol. Version cinéraire du caveau. Petit caveau individuel, refermé par une dalle béton.		
Prix forfaitaire pour une urne	50 ans	<b>700 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	30 ans	<b>500 €</b>
Prix forfaitaire pour une urne	15 ans	<b>300 €</b>
Droit d'occupation par urne cinéraire supplémentaire		<b>50 €</b>

***Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, la Mairie s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière.***

**La procédure de reprise des concessions en état d'abandon** est terminée : les concessions seront reprises par la Commune dans les mois à venir (dès la construction de l'ossuaire).

**La procédure de reprise des concessions en terrain commun** (concession non achetée) est toujours en cours.

Pour rappel, la Commune n'est pas dans l'obligation de prévenir les familles.

La Commune doit reprendre ces concessions dans les 5 ans de la dernière inhumation.

Pour information, il y en a plus de 200 dans notre cimetière.

**N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.**

**Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.**



# LES DIPLOMÉS



La Commune de Palluau-sur-Indre a octroyé une récompense de 50 € pour la mention Très Bien et 20 € pour la mention Bien.



La Commune de Palluau-sur-Indre a octroyé une récompense de 100 € pour la mention Très Bien et 80€ pour la mention Bien.



# CONCOURS MAISONS ET FERMES FLEURIES



## Pour participer au concours :

Inscription en mairie. Se munir d'un RIB.

Les personnes retenues recevront, à l'improviste, la visite du jury départemental, **fin juin ou courant juillet.**

Les heureux gagnants bénéficieront de prix **allant de 20 à 70 €.**

***Alors, tous à vos plantations !***

**1er prix - LESTER Véronica 8, rue de La Croix Berton**  
**2<sup>ème</sup> prix - BERNIER Jacques 27, rue de La Gare**  
**2<sup>ème</sup> prix - HENNIGAN Colette 8, rue Haute**



**2<sup>ème</sup> prix**  
**GUILLEN Joaquin 17, rue Basse**



**1<sup>er</sup> prix**  
**BLANCHETON Alain 1, route du Tranger**  
**La Motte**



## Artisans Commerçants Services

### SARL BAZIER MARTINAT

Charpente, couverture, zinguerie

24, rue du Lavoir

06.72.47.96.47

bazier.martinat@gmail.com



### CELERIER Olivier

Petits travaux, espaces verts

20, rue des Prunus

06.15.85.34.98



### « Equi-Libre 36 »

Service de gardiennage à votre domicile pour chevaux, chiens, chats et autres animaux, pension équine

06.61.37.49.67

www.equi-libre36.fr



### JANVOIE Valérie « Au Marché de Valérie »

Alimentation générale, fleurs et compositions, *livraisons*

20, rue Basse

02.54.38.46.14



### LANDUREAU Agnès « Le Saint-Laurent »

Bar, restauration, tabac, presse, articles de pêche

22, rue Basse

02.54.38.44.03



### EARL de La Pertière

Vente de viande de bœuf en direct de la ferme

La Pertière

06.37.37.12.14



### Atelier Les Glycines

Atelier de confection de vêtements haut de gamme

28, rue de La Gare

02.54.38.47.06



### PETIT Jérôme

Chauffage, plomberie, électricité, électro-ménager,...

30, rue Basse

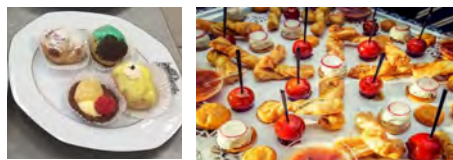
02.54.38.47.06



**PHILIPPON Odélie**

Prestataire de services, traiteur

5, Chemin de La Brande - Mont

**06.64.89.88.57** odeliephilippon@yahoo.fr**PINCON Johnny**

Electricité générale : installation, rénovation, dépannage

20, rue du Gué Figuy

**06.21.24.53.99** johnnypincon.elec@gmail.com**PIQUE Fernand**

Terrassement &amp; maçonnerie, assainissement, piscines, viabilisation, espaces verts,

2, route d'Onzay

**06.25.34.12.51** fernand.pique@gmail.com**RENAULT Magali**

« Le Peigne de Magali »

Coiffure

27, rue de Verdun

**02.54.38.45.16****SOUVERAIN Patrick & Fils**Menuiserie, ébénisterie,  
La Boutique du Menuisier**02.54.37.10.94** **06.85.61.87.65****VACHER Bruno**

Entretien espaces verts

La Broquerie

**06.10.46.56.60****SARL VILLERET Bernard**

Peinture, vitrerie, revêtement sols, papiers peints, décoration

30, rue du Lavoir

**02.54.38.47.48** **06.07.98.18.95****VILLERET Lilian**

Plomberie, électricité, chauffage, multiservices

9, route de Saint-Genou-Onzay

**06.63.10.10.94****EARL WEAVER**

Vente de limousine élevée en plein air

La Maison Rouge

**06.46.08.84.91**



# ORDURES MÉNAGÈRES

Vous pouvez déposer vos sacs n'importe quel jour de la semaine.  
Des containers sont disponibles en plusieurs endroits de la Commune :

- rue du Lavoir,
- rue des Alouettes,
- au carrefour de la route de Villegouin,
- avenue des Platanes,
- au camping,
- sur le parking du cimetière
- dans les écarts (en campagne).

Ne pas déposer vos sacs à côté



Trop d'incivilités sont constatées : dépôts en vrac dans les poubelles, divers cartons, pneus, moteurs, meubles, électroménager ....

**Ces incivilités coûtent chers à la collectivité.**

La prise de conscience de ces abus par chacun de nous est nécessaire.

**Tout constat avéré fera l'objet d'un dépôt de plainte.**

**C'est regrettable mais nécessaire!**

## Distribution des sacs : (seulement sacs jaunes)

Le **mercredi 26 janvier 2021** de 9h-12h et de 14h à 17h  
au Centre Socio Culturel

Vous pouvez faire retirer vos sacs par une autre personne: les sacs pourront être délivrés à la Mairie le reste de l'année.

Aucune distribution ne sera faite si vous n'avez pas régularisé votre facture.

Pensez à prendre votre carte de déchetterie pour la faire tamponner.



## Déchetterie «Le Porteau» : (à la sortie du Tranger, sur la route de Châtillon)

	Basse saison (01/10 au 30/03)	Haute saison (01/04 au 30/09)
Lundi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Mercredi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Samedi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00	8h00 - 17h00 (présence de 2 gardiens)





# ET POUR LES AUTRES DÉCHETS ?



## Le verre

à mettre dans les colonnes de recyclage du verre

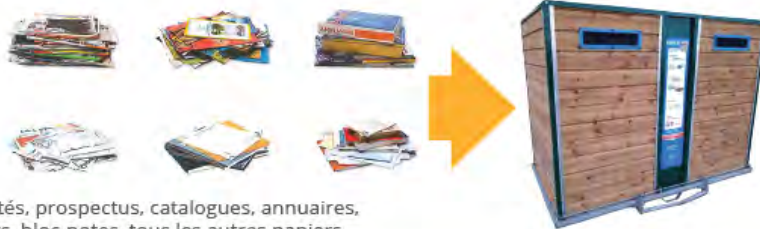


## Le papier

**TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT**

à mettre dans les colonnes à papiers

Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, cahiers, bloc-notes, tous les autres papiers.



## Les ordures ménagères résiduelles

Produits d'hygiène, masques, déchets humides et les déchets biodégradables (si vous n'avez de composteurs, composteur en vente à la Communauté de Communes)



Photos : Créao - Illustration et mise en page : Imag'blée

## LA DÉCHÈTERIE

DÉCHETS ACCEPTÉS, TRI OBLIGATOIRE

ampoules et néons • gravats • déchets verts • ferraille • textiles • pneumatiques  
piles et accumulateurs • déchets ménagers spéciaux • cartons • encombrants  
réfrigérateur et congélateur • écrans • gros électroménager et leur emballages en polystyrène • petits appareils ménagers • huile de friture  
bouchon en liège • cartouche d'encre • radiographie • ameublement  
papiers • verres • huile de vidange

Présentation de votre carte de déchèterie **OBLIGATOIRE** • Dépôt sauvage interdit sous peine d'amende  
Respect envers les agents du site

### Collecte des verres et des papiers :

Les containers sont à votre disposition au **Centre Socio Culturel et avenue des Platanes**.

### Collecte des cartouches d'encre et des radiographies :

Vous pouvez dorénavant les déposer en mairie.

Il seront ensuite collectés par Pharmacie Humanitaire Internationale.

# NUMERO D'APPEL D'URGENCE

De-  
tout incident, il est nécessaire de donner l'alerte le plus rapidement possible.  
vant

15

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

18

Sapeurs Pompiers

112

Centres d'appels d'urgence

17

Police

114

Numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

119

Allô enfance en danger

115

Personnes sans abri

3919

Violences conjugales





# RETROSPECTIVE

**Le 21 juillet**, s'est tenue la 2ème manifestation sur le Champ de Foire. : concert de l'Académie Musicale d'été «Musique au fil de l'Indre».



Les cérémonies des **8 mai**, **18 juin**, **14 juillet**, et **11 Novembre** ont été maintenues en comité restreint avec les barrières sanitaires comme l'imposait la situation.



Le feu d'artifice du **18 juillet** à la Plage de Rosières.





Le dimanche **03 octobre**, une cinquantaine de participants s'est retrouvée au Centre Socio Culturel après 18 mois de COVID et de restrictions en tout genre. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec l'impression de retrouver la vie d'avant.

Les personnes qui n'ont pu assister au repas ont reçu un colis distribué par les membres du Conseil Municipal.



Le Marché de Noël du **05 décembre** a dû être annulé au vu des conditions sanitaires.

Le Père Noël s'est déplacé sur la marché le dimanche 19 décembre avec sa hotte remplie de papillottes pour le plaisir des petits et des grands.



# CONSEILS MUNICIPAUX

## Conseil Municipal du 26 janvier

12 Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **BRUN** Caroline, **PIQUE** Fernand, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard, **TOSI** Alberto.

2 procurations : **JOENNEY** Vincent, **BELLINO** Corinne.

- Choix du mode de chauffage (pompe à chaleur) au Centre Socio Culturel.
- Création d'une galerie d'artistes et d'artisans d'art dans les maisons communales 14 et 16 rue Haute pour 70.781,25 €HT et demandes de subvention.
- Acceptation d'aide exceptionnelle pour des travaux de rénovation (logement insalubre).
- Octroi d'une récompense pour les diplômés avec mention du Brevet (50 € et 20 €) et du Bac (100 € et 80 €).
- Refus de dégrèvement de la Taxe d'Habitation pour les meublés de tourisme.

## Conseil Municipal du 23 mars

10 Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard, **TOSI** Alberto.

2 procurations : **JOENNEY** Vincent, **BELLINO** Corinne, **PIQUE** Fernand.

1 absent non excusé : **BRUN** Caroline.

- Installation d'une bâche de récupération des eaux de pluie et demandes de subvention.
- Renouvellement de la convention entre la Région et la Commune pour la délégation des transports scolaires (maternelle et primaire) pour la période 2021-2027.
- Service des Eaux : installation de débitmètres sur 3 sites afin de mieux repérer les fuites.
- Service des Eaux : nettoyage des bâches et des châteaux d'eau.
- Versement de 615,86 € au Fonds de Solidarité Logement (FSL).
- Versement de 23,80 € au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD).
- Octroi d'une subvention de 250 € à AFM Téléthon.

## Conseil Municipal du 13 avril

12 Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **JOENNEY** Vincent, **BRUN** Caroline, **PIQUE** Fernand, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard.

2 procurations : **BELLINO** Corinne, **TOSI** Alberto.

- Vote des budgets

	Fonctionnement	Investissement
Multiservices	27.320,00 €	4.576,98 €
Service Assainissement	48.728,00 €	48.828,92 €
Service des Eaux	128.933,00 €	276.425,03 €
Commune	995.500,00 €	1.135.093,08 €

• Maintien des Taux d'imposition des Taxes

Locales

Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, le Conseil Municipal n'a plus à délibérer sur son taux. Aussi, le taux de référence 2021 de la TFPB doit correspondre à l'addition de la part communale et de la part départementale (16,21%) de 2020.

Taxes	Taux	Produits à taux constant
Foncier Bâti	34,21 % (18% Commune + 16,21% Département)	200.471 €
Foncier Non Bâti	46,48 %	61.493 €

### Conseil Municipal du 18 mai

**10** Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JOENNEY** Vincent, **BRUN** Caroline, **LANDUREAU** Marc, **TOSI** Alberto.

**3** procurations : **JACQUET** Magali, **BELLINO** Corinne, **BLAIN** Bernard.

**1** Absent non excusé : **PIQUE** Fernand.

- Fonds de concours voirie 2021.
- Tarification du taux horaire : agent communal sans matériel : 25 €/h  
agent communal ave petit matériel : 35 €/h  
agent communal avec gros matériel : 55 €/h
- Acceptation du tracé et de l'inscription du sentier de Grande Randonnée au Plan Départemental et d'Itinéraire de la Randonnée Pédestre.
- Route Européenne Equestre d'Artagnan : acceptation de l'inscription du tracé communal au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

### Conseil Municipal du 06 juillet

**10** Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **BRUN** Caroline, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard.

**4** procurations : **JOENNEY** Vincent, **BELLINO** Corinne, **PIQUE** Fernand, **TOSI** Alberto.

- Subventions aux associations locales

Parents d'élèves du RPI Palluau-Villegouin	500 €	<b>500 €</b>
Gymnastique Volontaire	500 €	<b>500 €</b>
Amicale des Pêcheurs	400 €	<b>400 €</b>
Le Moulin à Paroles	1.100 €	aucune manifestation en 2021 : <b>0 €</b>

- Subvention au Centre d'Histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation.
- Réfection de l'éclairage public à La Gare, rue des Varennes et demandes de subvention.
- Petites Cités de Caractère - lancement de l'étude pour le Site Patrimonial Remarquable avec 3 critères : reprise des bases de l'AVAP, réduction de la surface à protéger exclusivement au centrebourg et obtention d'au moins 50% de subvention pour cette étude.
- Acceptation du devis de numérotation des allées et concessions du cimetière par Scribéo.
- Suspension de l'encaissement des droits de place pour le marché dominical.
- Acceptation du devis pour l'abattage de 5 arbres sur le Champ de Foire.
- Fixation du tarif de confection des repas pour l'association Cantine de Clion à 7,50 €.

### Conseil Municipal du 28 septembre

**10** Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **BRUN** Caroline, **PIQUE** Fernand, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard, **TOSI** Alberto.

**3** procurations : **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **BELLINO** Corinne.

**1** Absent non excusé : **JOENNEY** Vincent.

- Acceptation du devis d'Infralim pour le Schéma Directeur d'Assainissement.
- Cimetière : reprise des concessions définitivement constatées à l'état d'abandon.
- Dérogation auprès des Archives Départementales afin de conserver les registres paroissiaux, l'état civil de plus de 120 ans, les registres des délibérations, des arrêtés et le cadastre.
- Versement de 21.184,06 € à la Communauté de Communes : (Cotisation Foncière des Entreprises + Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).
- Création d'une commission pour les problèmes de vitesse rue Basse, rue des Varennes, route d'Onzay, rue Haute et pour le stationnement rue Basse.



# CONSEILS MUNICIPAUX

## Conseil Municipal du 09 novembre

**10** Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **BRUN** Caroline, **LANDUREAU** Marc, **TOSI** Alberto.

**2** procurations : **BELLINO** Corinne, **BLAIN** Bernard.

**1** absent excusé : **RAVEAU** Bernard.

**2** absents non excusés : **JOENNEY** Vincent, **PIQUE** Fernand.

- Acceptation d'une 2ème tranche de travaux à l'Eglise regroupant le devis de 45.000 € HT pour la protection des vitraux (demandé par la DRAC) et l'avenant pour la restauration des pierres de taille d'un montant de 31.144,13 € HT et demandes de subvention.
- SDEI : implantation d'une borne de recharge électrique sur le Champ de Foire.
- Acceptation d'un devis de 3.798 € HT pour la pose d'un grillage sous toiture sur le bâtiment des Maîtres afin de diminuer les dégâts causés par les pigeon et demande de subvention.
- Création et modification de numérotation de voies et lieux dits afin de faciliter le repérage pour les services de secours, le travail des services publics ou commerciaux et la localisation GPS.
- Refus de participation aux frais de cantine des enfants scolarisés à l'école de Châtillon (participation aux frais de fonctionnement).
- Accord de 250 € de subvention à l'AFM Téléthon.

## Conseil Municipal du 03 décembre

**10** Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **PIQUE** Fernand, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard.

**4** procurations : **JOENNEY** Vincent, **BRUN** Caroline, **BELLINO** Corinne, **TOSI** Alberto.

- Signature d'un emprunt à La Banque Postale de 150.000 € sur 15 ans au taux fixe de 0,78 % pour financer les travaux en cours et à venir.
- Dissimulation de l'Eclairage Public et du réseau Basse Tension :
- Déplacement de l'Agence Postale Communale dans les locaux de la mairie.
- Acceptation du devis de Musique au Fil de l'Indre pour 3.000 € et demandes de subvention.
- Adhésion au « Pôle Energie Centre » proposé par le SDEI pour bénéficier de prix de groupement pour le gaz et l'électricité.
- Tarifs repas : augmentation de 0,10 €.
- Service des Eaux : augmentation du prix du m<sup>3</sup> et maintien des autres tarifs.
- Service Assainissement : augmentation de la taxe : 1,30 € le m<sup>3</sup> et maintien des autres tarifs.
- Maintien des tarifs des photocopies et fax.
- Maintien des tarifs du Cimetière et du Columbarium.
- Maintien des tarifs des locations du Centre Socio Culturel.
- Maintien des tarifs de la vente de vaisselle décor Palluau.
- Maintien des tarifs de la location de la friteuse aux associations.
- Maintien du tarif de vente de l'eau à la Commune de Saint-Genou : 0,90 €/m<sup>3</sup>.

*Les compte-rendus sont disponibles sur le site internet de la Commune et le registre des délibérations est à disposition à la mairie.*

# ECOLE

## Inscriptions

S'adresser à

- la Commune de Palluau pour les TPS, PS, MS, GS, CP et CE1 : **02.54.38.45.55**
- la Commune de Villegouin pour les CE 2, CM1 et CM2 : **02.54.38.47.50**

Se munir du carnet de santé et du Livret de Famille.

En cas de changement d'établissement, apporter le certificat de radiation.

## Horaires

LUNDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
MARDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
JEUDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15
VENDREDI	8h45 - 11h45	13h15 - 16h15

## Garderie périscolaire

Pour Palluau, la garderie périscolaire et la cantine sont gérées par la Commune.

Elle est **gratuite** et se déroule **tous les matins avant** la classe (7h30 - 8h35) et **tous les soirs après** la classe (16h25 - 18h30).



## Cantine

Nathalie, Angélique et Marie confectionnent les repas pour Palluau et Villegouin.

Le prix du repas est fixé à **2,95 €** à compter du 1er janvier 2022 et une facture est adressée dès le mois achevé.

Conformément à la loi Egalim, un repas végétarien est servi 1 fois/semaine et 50% des produits sont de qualité : produits locaux issus des circuits courts ou issus de l'agriculture biologique.



## Transports scolaires

Une «navette» du Conseil Régional assure le transport des enfants entre les deux écoles dans le cadre du R.P.I. Palluau-Villegouin.

Renseignements :

Mairie de Palluau : **.02.54.38.45.55**

Inscriptions : [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)



Suite aux recommandations de la Préfecture concernant le **plan Vigipirate**, le **stationnement et l'arrêt des véhicules est strictement interdit aux abords de l'école.**

Nous vous remercions pour le respect de ces mesures qui sont importantes pour la sécurité de nos enfants dans le contexte actuel que nous connaissons. Elles s'appliquent donc à tous : parents, personnels de l'école, enseignants,...

# ECOLE

Contact : **02.54.38.24.79**

Classe de **TPS, PS et GS** : Emmanuelle TROTIGNON et Marine MERY (ATSEM).  
**25 élèves** : 23 de Palluau, 1 de Villegouin et 1 de Villedomain.



Classe de **CP, CE1, CE2** : Gwénaëlle GAUTHIER.  
**20 élèves** : 13 de Palluau, 5 de Villegouin, 1 de Préaux et 1 de Villedomain.





Depuis le mois de septembre, nous menons un nouveau projet dans chacune des trois classes du RPI: "l'école dehors".

Pour les élèves de Palluau, nous nous rendons chaque semaine dans le parc du château où M. et Mme Morvan nous ont accueillis chaleureusement.

Voici ce projet décrit par les élèves de CP, CE1 et CE2:

*"- On apprend comme si c'était l'école mais on apprend avec les choses de la nature.*

*- On prend l'air.*

*- On apprend des choses qu'on ne connaît pas sur la nature, les plantes, les animaux...*

*- Quand on arrive, on fait des activités:*

*- On cherche des traces d'animaux, on compte, on fait des chasses au trésor, on cherche les champignons, les lichens.*

*- On fait aussi des jeux, des batailles de feuilles, des tas de feuilles géants pour sauter dedans,*

*- On grimpe aux arbres, on joue à cache-cache dans la nature...*

*- On construit des choses avec la nature:*

*- On construit des cabanes avec du bois, on fabrique des outils, des couronnes, des décorations...*

*- On trouve des lianes pour faire des ficelles..."*



\* Les élèves vous souhaitent une bonne année.

# ECOLE

A cause des mesures sanitaires, le spectacle de Noël de l'école a dû être supprimé. C'est donc le Père Noël, en personne, qui s'est déplacé dans les écoles de Palluau et Villegouin pour le plus grand bonheur des enfants.





Contact : 02.54.39.06.12

Classe de **CM1 et CM2** : Aurélie GEMOT.

**15 élèves** : 9 de Palluau, 4 de Villegouin, 1 de Préaux et 1 de Buzançais.



Le Père Noël a distribué des cadeaux et des friandises.





# MANIFESTATIONS

Dans le contexte sanitaire actuel, beaucoup de manifestations ont été annulées en 2021.

Vous trouverez ci-dessous un calendrier sommaire et non exhaustif pour cette nouvelle année 2022.

MARS			
19	Opéra de Tours	Municipalité	Centre Socio Culturel
JUILLET			
17	Feu d'artifice	Municipalité	Rosières
22	Musique au Fil de l'Indre	Municipalité	Place du Champ de Foire
OCTOBRE			
02	Repas des Anciens	Municipalité	Centre Socio Culturel
09	Salon du Livre	Prosipal	Centre Socio Culturel
DECEMBRE			
11	Marché de Noël	Municipalité	Centre Socio Culturel

La suite de ce bulletin est consacrée aux associations.



# PROGRAMME 2022

du Comité des Fêtes de Palluau-sur-Indre

« Animons notre village »



**Dimanche 1<sup>er</sup> mai** Présence sur le marché et randonnée pédestre

**Mardi 21 juin** Fête de la musique

**Dimanche 3 juillet** Brocante

**Dimanche 11 septembre** Forum des Associations

**... et plein d'autres surprises !**

Suivez-nous sur notre page Facebook pour rester au courant de toutes nos actualités

 [comitedesfetesdepalluau36@gmail.com](mailto:comitedesfetesdepalluau36@gmail.com)

 Comité Des Fêtes De Palluau-Sur-Indre



\* Calendrier sous réserve de modification

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI PALLUAU-VILLEGOUIN

Depuis 2013, l'APE organise des manifestations pour offrir aux enfants du RPI des spectacles, du matériel... et dans le but de soutenir les enseignantes dans leurs projets.

Malgré la crise sanitaire, l'APE essaye de continuer à remplir ses objectifs en essayant de varier ses projets qui malheureusement pour la plupart se font par correspondance.

Malgré une activité limitée l'année dernière, les BENEVOLES de l'APE ont tout de même réussi à :

- \* Maintenir la collecte de papier
- \* Mettre en place une vente de sacs avec les dessins des enfants du RPI.
- \* Participer à l'achat de vélos pour l'école de Palluau-sur-Indre
- \* Acheter des jeux géants d'extérieur pour l'école de Villegouin ainsi que des bulbes pour le potager de l'école.
- \* Acheter les calculatrices des élèves de CM2 pour leur entrée en 6ème.
- \* Remettre à chaque élève du RPI un bon d'achat de 20 € à utiliser chez Cultura.

Cette année la situation ne s'améliorant pas, les actions de l'APE s'annoncent encore plus restreintes. Mais nous ne baissons pas les bras et réfléchissons à ce que nous



pourrions faire dans ce contexte.

Cette année nous avons déjà effectué :

- \* une vente de bulbes et autres objets par correspondance.
- \* La vente de décorations de Noël lors du Marché de Noël de Villegouin.
- \* La vente de d'objets de Noël sur le marché dominical de Palluau-sur-Indre.
- \* La vente de décorations de Noël par correspondance via le cahier des enfants.





Nous continuons également la collecte de papier à rapporter dans les mairies.  
Pour tout vous dire, l'année dernière nous avons récolté la somme de **891,60 €** qui va être entièrement reversée aux deux écoles.

Alors UN GRAND MERCI A TOUS.



journaux, magazines



publicités, prospectus



catalogues, annuaires



courriers, enveloppes



cahiers, bloc-notes



tous les autres papiers

Nous espérons également faire d'autres manifestations d'ici la fin de l'année mais cela ne dépend malheureusement pas de nous et de notre volonté !!!

Alors on croise les doigts.

#### **COMPOSITION DE L'APE :**

Présidente : Madame THIBAUT Jessica  
Trésorière : Madame ÉTIENNE Laëticia  
Vice-Trésorière : Madame MAHU Anne  
Secrétaire : Madame ARTHUIS Florane  
Vice-Secrétaire : Madame BRUN Caroline

#### **NOUS CONTACTER :**

Madame THIBAUT Jessica : 06 59 22 20 99  
Madame ÉTIENNE Laëticia : 06 77 56 44 27

#### **REMERCIEMENTS :**

- \* Aux Mairies de Palluau-sur-Indre et Villegouin pour leur subventions annuelles et leur coopération.
- \* À Audrey et Charlotte de la garderie de Villegouin qui ont fait confectionner aux enfants des décorations de Noël qui ont été vendues sur les marchés.
- \* À vous tous qui soutenez l'association par le biais de votre participation à nos manifestations.
- \* Aux nouveaux parents d'élèves qui s'investissent et ceux qui s'investiront je l'espère.
- \* Aux anciens parents d'élèves qui sont toujours là pour nous conseiller, nous soutenir, nous aider...

#### **LE MOT DE LA FIN :**

**LES MEMBRES DE L'APE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2022.  
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.  
À TRÈS VITE, ON ESPÈRE.**

# Association d'Education Populaire Notre Dame Saint-Sulpice

Ils étaient 57 au RDV, cette année encore, pour le traditionnel Camp Fripounet de Pellevoisin : 25 enfants de moins de 14 ans, 6 ados apprentis monos de 14 à 17 ans et 26 encadrants pour ce camp de 4 jours sous toiles de tente dans le bas du parc de pèlerinages de Pellevoisin.

Organisé par l'association AEP St Sulpice de Palluau-sur-Indre, le thème de cette année était "Embarquez !".

Les activités du camp sont très simples : kermesse, olympiades, grands jeux, temps de réflexions, veillées et beaucoup de chants !

Les enfants sont acteurs de leur camp, c'est l'esprit de l'ACE (Action Catholique pour les Enfants).

"Selon notre décompte nous en sommes au 48<sup>ème</sup> camp.

Nous sommes heureux de nous retrouver après une année de coupure.

Un grand Merci à tous les bénévoles qui se relaient pour nous aider à organiser ce camp chaque année depuis presque 50 ans.

Il y a beaucoup à faire, de la tonte, du montage des marabouts et des tentes, l'intendance, la cuisine, le rangement..." souligne Huguette DAVAILLON, présidente de l'association.

« Cette année nous avons presque 1 animateur pour 1 enfant.

Les animateurs posent leurs congés pour participer au Camp.

Leur bénévolat est spontané et actif.

C'est une vraie joie d'embarquez ensemble pour vivre ce moment de partage" explique Aurélie BRUNET, directrice du camp.



A chaque vacance scolaires nous reprenons une vie de

ACE avec une après-midi d'animation, de jeux, de chants...

Prochaine date : **samedi 12 février à 14h à la salle "paroissiale" 13 rue des Prunus.**

**Nouveauté** : pour les + de 15 ans un groupe de réflexion est proposé autour du Parcours Alpha Jeune pour réfléchir au sens de la vie lors de soirées pizza !



# Le moulin à paroles

21, rue haute 36500 Palluau / Indre

06.62.42.9523

E mail : [lemoulinaparoles@live.fr](mailto:lemoulinaparoles@live.fr)

Le moulin à paroles.fr



2021 fut une année presque aussi sombre que sa soeur jumelle de 2020 pour le secteur associatif et culturel...et il aura fallu tout l'entêtement de l'ensemble de l'équipe du Moulin pour parvenir à présenter au public, fin juin, en plein air, sur la place de l'église, deux représentations de notre "Puzzle Covidien". Un spectacle très apprécié par le public, et qui a été ensuite repris à Clion à l'invitation de la municipalité au mois d'octobre.

Notre avenir à tous, pour l'instant, ne semble guère s'éclaircir, ballotés que nous sommes par les vagues successives...



Photo : François Fogel

En 2022, si la crise sanitaire nous permet de reprendre un semblant de vie normale, l'année commencera par Le printemps des poètes du 12 au 28 mars, sous une nouvelle forme cette année, à Palluau, Clion et sans doute Ecueillé...

Viendra ensuite et enfin la Quinzième édition du festival Pestacles. Le festival jeune public qui aura lieu les 13 & 14 mai, un Pestacles plein de spectacles, pour les petits et les grands, avec sur la place, des spectacles gratuits, buvette, restauration, maquillages, animations...

Enfin les représentations des ateliers théâtre auront lieu du 23 au 26 juin, suivies de la fête de la musique le 26 juin à partir de 19 h c'est sur la place c'est gratuit avec buvette et restauration sur place.

Des stages de théâtre enfants sont régulièrement mis en place pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Vous pouvez suivre toute notre actualité, sur la page Facebook du moulin.

En attendant de nous retrouver, l'équipe du Moulin nous souhaite à tous... un avenir meilleur...et une bonne année 2022.



Tous les membres de Familles rurales vous souhaitent une bonne et heureuse année pour 2022.

En 2021 nous n'avons fait aucune manifestation à cause de la crise sanitaire.

Pour 2022, aucune date de manifestation n'a été retenue pour l'instant : on attend la fin de la pandémie.

La bibliothèque est ouverte : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 12 h.

Le Président,  
Serge PIVRON

### **Club Joie de Vivre**

Reprise, depuis octobre, des activités (repas, belote, ...) au Centre Socio Culturel.



**A.C.P.G. U.N.C.A.F.N.**  
**PALLUAUX-sur-INDRE**



L'année 2021 a été une année difficile pour tout le monde.

Au sein de notre section nous avons perdu deux de nos camarades : Michel BIENVENU et Robert PINAULT.

Nous avons déposé une gerbe au monument aux morts pour le 8 MAI et le 11 NOVEMBRE en comité restreint.

Notre repas a eu lieu le 14 NOVEMBRE.

Les AFN vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Le président Jean-Noël VACHER



PALLUAU SUR INDRE

## JUMELAGE PALLUDEEN

du marais est sorti le champ



PALLUAU

L'année 2021 a été une année singulière pour notre association qui n'a pu organiser ses manifestations habituelles : le Loto en février, le voyage en Vendée en mai, et notre traditionnelle soirée beaujolais en novembre .

Nous ne saurons tourner cette page blanche sans rendre hommage à Joël Depont qui nous a quitté récemment.

Joël était un membre important de notre association et plus largement de la communauté de Palluau .

Amoureux de son village Joël en a sublimé l'esprit et les couleurs dans ses tableaux.

La prudence guidera nos décisions pour 2022 .

Si le rendez-vous du Loto nous semble compromis, nous espérons ardemment retrouver nos amis de Palluau en Vendée le 14 et 15 mai .

En attendant des jours plus sereins, les membres du Jumelage Palludéen se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2022 .

La Présidente ,  
Béatrice de Christen



# AAPPMA Amicale des Pêcheurs de Palluau

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 19 Novembre 2021, il n'a pas été possible de constituer un bureau de 9 membres pour l'AAPPMA de Palluau.

La décision a été prise en accord avec la Fédération de Châteauroux de procéder à une fusion avec l'AAPPMA de Saint-Genou.

Les quatre membres élus lors de l'élection de Palluau sont donc entrés dans la nouvelle association présidée par Monsieur Patrick Plantureux.

Les cartes de pêche continueront d'être vendues au bar tabac Chez Agnès Landureau.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2022.

Le Président: Jean Jacques Diot



Empoissonnement en janvier dernier.





# Association pour la Protection et la Promotion du Site de Palluau



Que nous réserve l'année qui s'annonce ? Serons nous libérés, au moins en partie, de la menace sanitaire et des contraintes qu'elle entraîne ? C'est le souhait premier qui nous vient à l'esprit après cette longue période perturbée.



Anny Duperey

Après plusieurs reports, l'Association a enfin pu organiser son salon du livre qui s'est tenu le dimanche 17 Octobre et a reçu les invités d'honneur Anny Duperey et Gilles Clément.

Après un contrôle rigoureux des pass-sanitaires effectué par la Croix Rouge, les visiteurs ont pu rencontrer les écrivains, éditeurs et créateurs présents.

Ce fut une journée réussie, pour le plus grand plaisir des auteurs qui ont dédié leurs ouvrages et discuté avec leur public dans une ambiance chaleureuse et fort sympathique.

Les conférences ont été très suivies, l'atelier d'aquarelles a permis à quelques jeunes amateurs de s'initier à cette technique, et les livres pliés ont comme d'habitude remporté un grand succès... Bref une belle journée de découvertes et de partage.



Gilles Clément

Retrouverons nous en 2022 une vie plus normale ? Nul ne le sait.

Mais que cela ne nous empêche pas de souhaiter à chacun une bonne année, surtout une bonne santé et, qui sait, l'éradication de la Covid 19... Prenez soin de vous et des vôtres.

Et à bientôt sur le salon du livre à venir, prévu le 9 octobre prochain.



L'Association Prosipal  
vous adresse ses vœux les meilleurs  
pour l'année 2022





Bonjour à toutes et à tous,

Cela fait plus d'un an que notre Association, que notre sport et que nos adhérentes souffrent d'une situation inédite. Pourtant, nous avons continué à offrir la possibilité, par périodes ou en visio, de pratiquer notre sport.

L'association de Gymnastique volontaire a repris ses activités sportives en présentiel depuis le lundi 15 septembre 2021 au Centre Socio-culturel de PALLUAU SUR INDRE.

Deux cours sont proposés : le lundi soir de 19h45 à 20h45 pour un cours de renforcement musculaire et le mercredi soir de 20h00 à 21h pour une heure de cardio-step- pilates...

Les cours sont assurés par un éducateur sportif, salarié de l'**A.D.E.S.L.I.** (Association pour le Développement de l'Emploi Sportif et de Loisirs dans l'Indre), Benjamin DUPLAIX.

Dans une ambiance aussi détendue que chaleureuse, aux rythmes de musiques entraînantes propices aux efforts, Benjamin enseigne le Step avec pas de base et chorégraphie, et enchaîne avec des exercices de renforcement musculaire, d'assouplissement, d'équilibre et d'étirement.

A chaque cours, Benjamin change la façon de faire travailler le corps (et la tête) : Elastiband, bâton, ballon haltère...ce qui permet de ne pas s'installer dans la routine.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dès le 3 janvier 2022 pour un cours d'essai.

Merci à la Mairie qui nous est d'une grande aide financière et nous permet d'utiliser ses installations.

Au nom de notre Association et de notre bureau, je vous souhaite une belle année 2022, qu'elle vous apporte le bonheur, la santé et le plaisir de vivre notre passion autour de notre sport.

**La Présidente,  
Emmanuelle SIGNET**



# La Jeunesse Sportive de Palluau

L'équipe de football de Palluau vous présente tous ses vœux pour l'année 2022, avec une priorité encore plus évidente depuis deux ans : la meilleure santé possible pour chacun et chacune d'entre vous.

Nous espérons pouvoir vous revoir rapidement autour de notre stade afin de venir encourager notre équipe sénior.

Malgré la crise, nous avons quand même un effectif de vingt deux joueurs et vingt dirigeants, nous avons pu engager une équipe sénior, mais nous n'avons pas pu garder nos équipes d'enfants : beaucoup de contraintes et très peu d'effectifs vaccinés.

Cette année, comme beaucoup d'autres clubs, nous n'aurons pas fait de manifestations, nous nous rattraperons l'année prochaine si cela est possible.

Le président,  
David Marlier





# **TENNIS CLUB** **DE PALLUAU SUR INDRE**



**Le Tennis Club de Palluau vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 et surtout, en ces périodes difficiles, une bonne santé.**

Le Club et ses 22 membres sont fiers de vous annoncer que les travaux de rénovation du court n°1 sont terminés depuis août dernier. Après un décapage de la surface totale de toute végétation, nous avons procédé au passage d'un 'Karcher', au traçage des lignes, la peinture des poteaux, le remplacement du vieux filet et sa bande médiane, le relèvement des parties de grillage endommagées et enfin l'arrachage des souches d'arbres au pourtour des trois courts.



Pour l'année 2022, nous allons rénover le court n°2 et le n°3 dans le futur, à l'immersion d'entraînement et l'installation d'un club house après accord de la mairie sur présentation de dossiers de demande permis de construire.

nous allons rénover le court n°3 sera dédié, à la plantation d'un

Les cours gratuits seront assurés pour les enfants chaque mercredi après-midi et également pour les adultes, chaque samedi après-midi.

Nous allons également engager deux jeunes joueurs dans des tournois régionaux.

Bienvenue à tous.

Votre président, Joël Kauffmann.

5 rue des Alouettes 36500 Palluau sur Indre  
Téléphone : 06.50.12.29.19  
E-mail : joel.kauffmann@orange.fr  
Page facebook : TENNIS CLUB DE PALLUAU

# COMMUNICATION

## Facebook



Désormais pour communiquer, la Commune dispose d'une page **Facebook**.  
N'hésitez pas à nous rejoindre .

**Ces outils sont les vôtres, consultez les et aidez nous à les alimenter par des informations utiles à tous.**



## Panneau Pocket



Elle informe les habitants sur l'actualité de leurs communes.

De l'information pratique (fermeture des commerçants, de la déchetterie...) aux événements locaux (concours de belote, portes ouvertes...) en passant par les alertes ponctuelles (cambriolages, météo...), les notifications sont variées.



## Site internet

<https://www.palluausurindre.fr>

Plusieurs rubriques sont proposées :

- découvrir : patrimoine, hébergements, tourisme
- ça bouge à Palluau : Centre Socio Culturel, vie associative, bibliothèque
- vie pratique : démarches administratives, école, seniors, civisme, ...
- économie, environnement : service des eaux, assainissement, ordures ménagères, espaces verts, cimetière, ...
- mairie : équipe municipale, travaux, projets, rétrospective, compte-rendu de conseil
- actualités : manifestations

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et vos idées afin de l'améliorer !



## Secrétariat de mairie

Lundi :	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi :	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Mercredi:	8h30 à 12h00	
Jeudi:	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Vendredi:	8h30 à 12h00	

Durant les **vacances scolaires**, la mairie est ouverte **tous les matins** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

**Tél : 02.54.38.45.55**

**mail : [mairie.palluau-indre@orange.fr](mailto:mairie.palluau-indre@orange.fr)**

**En cas d'urgence, appelez l'astreinte**

**06.68.77.72.31**



## APPEL À PHOTO

**Quelle photo  
pour les prochaines couvertures du bulletin ?**

*Humoristique, insolite, décalée, originale, festive, attachante,.. ?*

A vos appareils et laissez vous guider par votre imagination !

Merci de les envoyer à : [mairie.palluau-indre@orange.fr](mailto:mairie.palluau-indre@orange.fr)

